



ÉCLAIRAGE PUBLIC

RÉDUIRE L'IMPACT ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre d'une délégation de compétence éclairage public, le SDEEG assure, pour le compte des communes et des EPCI, la maîtrise d'ouvrage des travaux et la maintenance des installations.

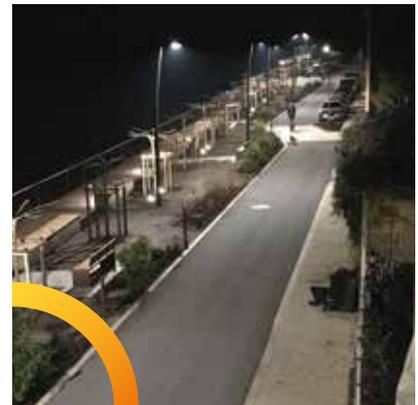


GÉRER LE PATRIMOINE

- S.I.G : visualisation graphique des points lumineux en ligne ;
- Déclaration et suivi des pannes en ligne ;
- Géoréférencement ;
- Réponse aux DT et DICT ;
- Rapport d'activité annuel sur les interventions et l'état du patrimoine ;
- Bilans énergétiques et recherche des sources d'économies possibles.

OPTIMISER LA MAINTENANCE

- Entretien préventif des sources lumineuses de façon à limiter la fréquence des pannes ;
- Dépannage des installations ;
- Interventions urgentes de mise en sécurité.



AMÉLIORER DURABLEMENT L'ÉCLAIRAGE

- **Large champ d'intervention** : création, extension, réfection et modernisation d'installations d'éclairage public : armoires de commandes, réseaux, supports, luminaires, mise en valeur de monument, éclairage sportif ;
- **Souplesse de gestion et réactivité** : la commune n'est pas tenue à une procédure de marché public ;
- **Conseils pour éclairer mieux** : équipements contribuant à la maîtrise de la consommation d'énergie, lutte contre la pollution lumineuse ;
- **Accompagnement financier** :
 - Subvention de 20 % du montant hors taxe des travaux de rénovation, plafonnée à 12 000€/an, correspondant à un montant de travaux de 60 000€ HT ;
 - Subvention de 20 % pour tout programme lié aux économies d'énergie sur l'éclairage public ;
 - Subvention de 40 % du montant hors taxe des travaux visant à favoriser le développement des sources d'énergies renouvelables en matière d'éclairage public (photovoltaïque, éolien...) ;
 - Avance remboursable sur 10 ans fixée à 60 000€ HT/an avec un montant maximum d'endettement de 180 000€ ;
 - La commune paye uniquement la part qui lui incombe sur le montant hors taxe des travaux.

VOS INTERLOCUTEURS SUR LE TERRAIN

• Frédéric PERROT

Chef de service

☎ 06 08 65 09 39

✉ frederic.perrot@sdeeg33.fr

• Tiphaine DOUENCE

☎ 06 86 30 32 60

✉ tiphaine.douence@sdeeg33.fr

• Ludovic DUBOIS

☎ 06 88 38 20 96

✉ ludovic.dubois@sdeeg33.fr

• Mathieu VAROQUI

☎ 06 27 18 85 93

✉ mathieu.varoqui@sdeeg33.fr

• Sébastien GASNIER

☎ 06 19 57 17 39

✉ sebastien.gasnier@sdeeg33.fr

• Sébastien PINAQUY

☎ 07 88 73 31 24

✉ sebastien.pinaquy@sdeeg33.fr

• Matthieu POMIER

☎ 06 82 57 46 35

✉ matthieu.pomier@sdeeg33.fr

• Anthony SERVEAUX

☎ 07 89 83 85 00

✉ anthony.serveaux@sdeeg33.fr

• Adrien DU BOISHAMON

☎ 06 13 83 46 50

✉ adrien.duboisshamon@sdeeg33.fr